

Question présentée par le député :
M. Simon Brandt

Date de dépôt : 21 novembre 2019

Question écrite urgente

Nouvelle patinoire : acta fabula est ?

Alors que la législature a démarré il y a plus de 18 mois, le projet de nouvelle patinoire semble toujours gelé. On apprenait ainsi récemment par la bouche du conseiller d'Etat Thierry Apothéloz, sur l'antenne de Léman Bleu, qu'on repartait de zéro avec un projet de financement totalement ou partiellement public alors qu'on envisageait un financement 100% privé au départ. Il devient compliqué de suivre la politique définie par les pouvoirs publics en la matière dès lors qu'elle change régulièrement. Au surplus, alors que la réponse à la QUE 1001, ayant valeur officielle, expliquait que le chantier ne serait pas ouvert avant cinq ans, le département de la cohésion sociale donnait un autre délai dans la Tribune de Genève du 12 avril 2019 (<https://www.tdg.ch/sports/hockey/glissade-conseil-etat-nouvelle-patinoire/story/28604968>), tant il ne semblait pas vouloir assumer les délais indiqués dans la réponse à la question précitée.

Je remercie donc par avance le Conseil d'Etat des réponses qu'il apportera à mes questions en le remerciant d'être précis dans sa réponse cette fois-ci.

- 1. Quel est le calendrier prévu par le Conseil d'Etat pour le projet de nouvelle patinoire (conceptualisation du projet, délai de l'appel d'offres si nécessaire, durée avant l'ouverture du chantier puis des travaux, etc.) ? Va-t-il enfin en faire une priorité politique ?*
- 2. Pourquoi avoir donné des éléments différents de ceux de la réponse à la QUE 1001 dans la Tribune de Genève du 12 avril 2019 ? Doit-on comprendre que des éléments faux ont été donnés au Grand Conseil ? Si oui, pourquoi ?*

3. *Parmi les variantes annoncées par le conseiller d'Etat Thierry Apothéloz (public, privé, partenariat public-privé), laquelle a la préférence du Conseil d'Etat ? Pourquoi avoir changé d'avis sur la participation privée ? En cas de participation publique totale ou partielle, quel est le montant du budget prévu ?*
4. *Est-ce que l'ensemble des terrains nécessaires sur le site du Trèfle-Blanc sont en mains publiques et déclassés ? Sinon, dans quel délai ?*
5. *Est-ce que d'autres emplacements que le site du Trèfle-Blanc sont envisagés ? Sinon et en particulier en cas de réponse négative à la question 4, pourquoi ?*
6. *Pourquoi exiger, en cas de financement 100% privé, un appel d'offres, vu qu'un avis de droit démontrait sa non-obligation ? Combien d'avis de droit ont été commandés sur le sujet et pour quels coûts ?*
7. *Après le message culturel, et au vu de l'urgence relative aux installations sportives, le Conseil d'Etat peut-il nous dire quand le message sportif va sortir ? Quelle est ainsi la vision en termes d'infrastructures et d'investissements sportifs ?*